

23 | 13°) Echange de deux parcelles de terrain entre la Commune DE Saint-Denis et Melle CHANE.WING et Monsieur Raymond CHANE WING pour permettre la réalisation d'un parking devant le marché couvert de Sainte-Clotilde.

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Lors de sa séance du 21 Mars 1968, le Conseil Municipal a été appelé à se prononcer sur un projet d'échange de deux parcelles de terrain entre la Commune de Saint-Denis et Melle CHANE.WING et son frère Monsieur Raymond CHANE.WING, afin de permettre la construction d'un parking devant le marché couvert de Sainte-Clotilde.

Cette délibération prise par le Conseil Municipal a été approuvée le 15 Mai 1968 par Monsieur le Préfet.

